

PSE1 : PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE

de niveau 1



PRÉ REQUIS

Toute personne de plus de 16 ans

DURÉE

35 heures

FORMATEUR

Diplômé du Brevet National de Premiers Secours spécialisé en Pédagogie appliquée aux Emplois/Activités de classe 1 et à jour de sa formation continue

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Enseignement réalisé conformément aux référentiels de l'ANPS
- Études de cas
- Démonstration pratique
- Cas concret

VALIDATION

- Évaluation continue durant le stage
- Délivrance d'un certificat de compétences PSE1

LE PROGRAMME

- 1) Le secouriste
- 2) La chaîne des secours
- 3) La sécurité
- 4) L'alerte des secours
- 5) L'obstruction brutale des voies aériennes
- 6) Les hémorragies externes
- 7) L'inconscience
- 8) L'arrêt cardio-respiratoire
- 9) La défibrillation automatisée externe
- 10) Les détresses vitales
- 11) Les malaises & la maladie
- 12) Les accidents de la peau
- 13) Les traumatismes des os et des articulations
- 14) La noyade
- 15) La surveillance & l'aide au déplacement
- 16) Synthèse

Références Réglementaires

Arrêté du 16 Janvier 2015 modifiant l'Arrêté du 24 août 2007 relatif au Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile Premiers Secours en Equipe niveau 1

UDPS 95 - 2 rue Bernard Palissy 95280 JOUY LE MOUTIER

Affiliée à l'ANPS (Association Nationale de Premiers Secours)



Tél. : 01 30 75 25 73 – Email : contact@udps95.fr - Site internet : <http://udps95.fr>

Association de loi de 1901 – Déclaration d'activité : 11 95 05798 95 – Siret : 414 676 122 00024